

LE PETIT MONDE DE SAINT-AUPRE



MAI/JUIN 2015

SOMMAIRE :

Info Mairie	P 2
La vie des Commissions	P 6
La vie du village	P 8
Les petits articles du Tilleul	P 9
La vie associative	P 10
Le dossier de l'édition.....	P 12
Le portrait de l'édition.....	P 13
Info Pays Voironnais	P 15
A vos agendas	P 16



Retrouvez-nous sur Facebook!



Mairie de Saint-Aupre

LE DOSSIER :

La course de l'Espérance p 12

PORTRAIT :

Christine Loulelis p 14

Et n'oubliez pas de consulter notre site internet :
www.st-aupre.fr

LE MOT DU MAIRE

Je commencerai mes propos par des mots de remerciements, de bienvenue, de félicitations.

Remerciements à :

- * notre ancien Maire et conseiller municipal **Georges Bouffard Roupé** pour son implication dans la vie communale, pour ses compétences, sa gentillesse, ses conseils avisés. Georges pour des raisons personnelles et de santé a démissionné du conseil municipal. C'est un choix personnel que je ne peux qu'accepter tout en le regrettant.
- * **Jean François Gaujour**, ancien conseiller général de notre canton. Durant toutes les années d'élu départemental, Jean François a su défendre, plaider nos dossiers et demandes de subvention, a œuvré pour et dans le bassin de vie. Une autre page s'ouvre avec des satisfactions nouvelles à venir et des projets à porter, je n'en doute pas.
- * Nos concitoyens **Bernard et Maurice**. Chose promise, chose faite. Le monument aux morts de Saint-Aupre le Haut et quelques croix ont été rénovées. Le bénévolat existe, je l'ai trouvé à Saint-Aupre, dirais-je.

Bienvenue à :

- * **Patrice Balme**, ancien conseiller municipal qui retrouve ce poste suite à la démission de Georges. C'est un nouveau maillon qui rejoint notre chaîne communale. Son engagement, ses compétences seront d'indispensables atouts.
- * Notre nouveau « binôme départemental » **Julien Polat et Anne Gerin**. Ces derniers seront nos interlocuteurs au sein de l'assemblée départementale et nous ne manquerons pas de les solliciter.

Félicitations à :

- * **L'ACCA** de Saint-Aupre pour la brillante réussite et organisation du concours régional de meutes. C'était une « première » qui ne demande qu'à être renouvelée.

* Au **Sou des écoles** pour le traditionnel loto organisé de main de maître, comme d'habitude. Un grand moment convivial, d'échanges, de vivre ensemble.

Le 23 mars 2015, les élus ont voté le **budget** 2015. Cela ne vous a pas échappé, les médias en font largement l'écho, nombreuses sont les communes qui éprouvent des difficultés à équilibrer leur budget au regard des subventions de l'état qui baissent, d'où l'augmentation de leurs impôts locaux. N'oublions pas que votre impôt sert à financer les actions, les services et les investissements engagés par les municipalités et les intercommunalités pour vous satisfaire.

A Saint-Aupre, comme ailleurs, nous devons faire face aux baisses de dotations de l'Etat, à son désengagement. Un exemple parmi tant d'autres : l'instruction des permis de construire était gérée gratuitement par la Direction Départementale du Territoire. L'Etat a supprimé ce service aux communes. Pour nous, ce sera l'intercommunalité (Pays Voironnais) qui s'en chargera avec un coût lié à la création du service, au recrutement etc.. qui sera facturé à environ 4000€. Il en est de même pour l'assistance technique aux communes en matière de voiries et gestion du patrimoine : dépense nouvelle pour la commune 3000€. De plus, nous avons du appliquer la réforme des rythmes scolaires pour lesquels le reste à charge est de l'ordre de 12000€ par an. Certains diront : les élus doivent faire des économies, oui, sauf que dans les petites communes, les budgets sont déjà serrés, les dépenses bien encadrées, et la marge de manœuvre limitée. Cette problématique de raréfaction des ressources doit malgré tout nous inciter à être plus prudent et ingénieux en matière de choix des travaux à entreprendre. Les débats en commission ont été riches de ce point de vue afin de présenter un budget responsable, équilibré. C'est dans cet esprit que les élus ont fait le choix de ne pas tomber dans la facilité d'augmenter les impôts locaux cette année.

Mais il faut être lucide, je le répète, notre marge de manœuvre n'est pas

grande, la question sera de nouveau en débat pour l'élaboration du budget 2016.

En mai-juin nos dynamiques associations nous proposent un calendrier riche, varié d'événements culturels, sportifs : Croqu'arts les 16 et 17 mai, dans la salle polyvalente sur le thème : du coq à l'âne. Le 21 juin la Rando du Hibou organisé par le Sou des écoles. Le 26 juin, pour clore l'année scolaire la fête de l'école réservée aux parents. Le 27 juin, amateurs de pétanque, le foyer Sully nous attend et le 5 juillet dans l'étable de Maud et Cédric au Chevallier un concert de musique animé par la troupe Les Fasila.

Gageons que nous serons nombreux à encourager nos associations, à participer à la vie de notre village, à valoriser encore plus le tissu associatif car n'oublions pas, ensemble nous réussissons davantage.

Pour terminer, mes chers concitoyennes, concitoyens, je voudrais insister sur la règle d'or qui constitue, fonde le mieux vivre ensemble : les relations de bon voisinage, l'acceptation des règles de vie collectives, le respect de chacun en sa diversité. Cela doit nous inciter à veiller à la tranquillité de chacun (bruit-aboiements intempestifs- tapage nocturne- heures de tonte-etc...), au respect de l'environnement (brûlage des déchets verts) non respect des arrêtés d'interdiction de circulation (quads, motos, propriétés privées), etc..

Le mieux vivre ensemble est l'affaire de tous alors à nous d'en établir le socle fondamental dans le respect des droits et devoirs de chacun. Rien n'est donné, tout se construit.

Bonne lecture !

Bien cordialement.

V o t r e m a i r e
Pierre Durand

BUDGET 2015 - 2016



Le Conseil Municipal a voté le 23 mars 2015 le Compte Administratif 2014 et le Budget Primitif 2015.

Le compte administratif 2014 retrace exactement les dépenses et les recettes de l'année écoulée et est en tout point conforme au compte de gestion fourni par la Trésorerie Principale, comptable de la mairie. En section de fonctionnement les résultats cumulés font apparaître un excédent de 185.134,95 €. Cet excédent permet de couvrir en priorité le déficit cumulé d'investissement y compris les restes à réaliser (dépenses commandées mais non réglées), le solde soit 125.029,34 € sera repris dès le budget primitif 2015.

En fonctionnement, ce budget comme le précédent est marqué par la volonté de limiter les coûts de fonctionnement et de rechercher systématiquement le meilleur financement. Par le biais de notre effort, nous avons réussi à intégrer les nouvelles dépenses liées aux activités périscolaires mais la diminution de l'excédent de fonctionnement impacte directement notre capacité d'autofinancement. Le budget 2015 entend poursuivre avec pugnacité cette voie. Ainsi les dépenses de fonctionnement à caractère général, les charges de personnel, de gestion courante et les charges financières sont stables, voire en légères diminutions. Les recettes de fonctionnement les dotations, principalement la dotation globale

de fonctionnement de l'état et la dotation de solidarité communautaire versée par la communauté d'agglomération du Pays Voironnais sont en nette régression. En ce qui concerne la fiscalité qui est la principale ressource de la commune, le conseil municipal après un débat d'orientation budgétaire, a décidé de maintenir les taux d'imposition inchangés, même s'il apparaissait évident qu'il eût fallu augmenter ces taux dès cette année afin de compenser les pertes de dotations de l'état et la diminution de dotation de solidarité communautaire. Les taux d'imposition restent inchangés :

Taxes d'habitation 9,70 %

Taxes sur le foncier bâti 19,12 %

Taxes sur le foncier non bâti 53,71 %

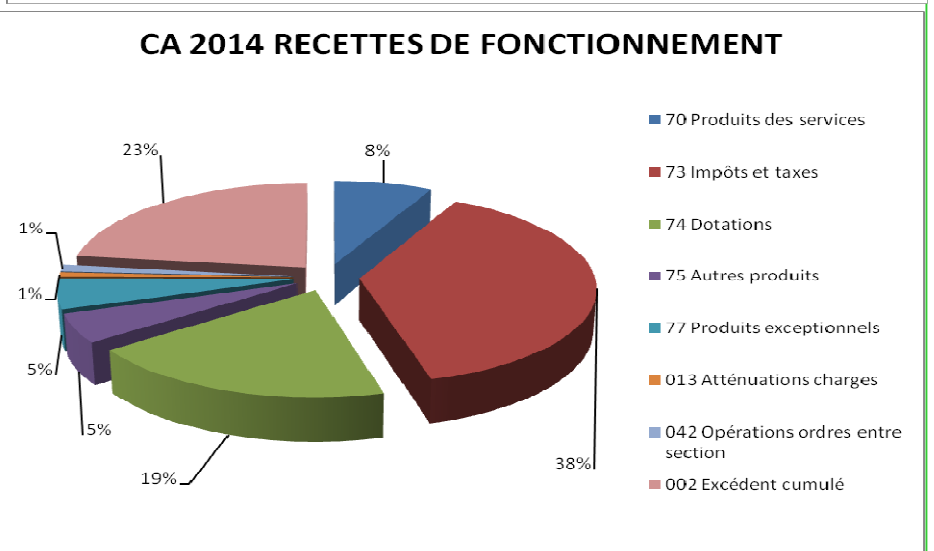
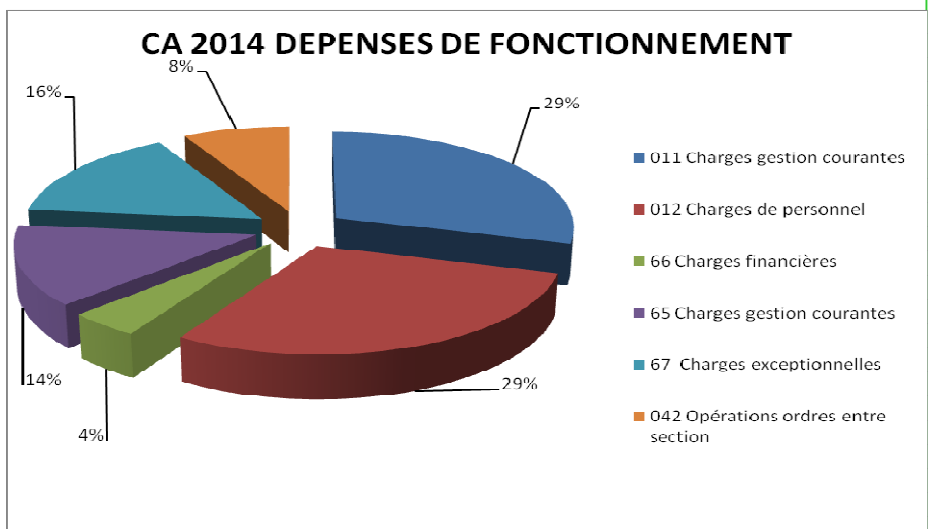
Le produit ainsi obtenu permettra encore cette année de faire face aux charges de fonctionnement, mais malgré la rigueur observée la capacité à investir sera impactée. Des choix et des priorités seront nécessaires.

Le budget **d'investissement** avec les restes à réaliser en dépenses et en recettes pour les opérations déjà lancées en 2014 et les nouveaux projets s'élève à 332.869,77 €. Il couvre principalement des travaux de voiries, de protection des ruisseaux et divers matériels.

Les orientations du budget 2015 montrent une bonne maîtrise des dépenses de fonctionnement avec un suivi des dépenses courantes et des renégociations de contrat ; il faut savoir que les dépenses de fonctionnement de notre collectivité n'ont rien de somptuaire : des opérations de contrôle et de gestions des stocks optimisées ont déjà été réalisées par le passé pour assainir nos dépenses. La fragilité des recettes nous amènera inévitablement à revoir notre politique sur la fiscalité .

Le Centre Communal d'Action Social

Le Conseil d'administration du C.C.A.S. réuni le 9 avril 2015 a voté le compte administratif 2014 qui présente un excédent cumulé de 1.937,18 € et le budget primitif 2015 qui s'élève à 9.687,18 €. Les recettes du C.C.A.S. se composent principalement d'une subvention versée par le budget primitif de la commune et une aide du comité des fêtes, versée comme pour toutes les associations de la commune pour la participation à la foire aux chèvres.



INFO

Pour des raisons de santé, Georges Bouffard-Roupé a démissionné de son rôle de conseiller municipal. Comme les textes du code électoral le stipulent, la personne qui remplace Georges est le suivant de la liste majoritaire qui n'a pas été élu. Dans ce cas, il s'agit de Patrice Balme.

Un grand merci à Georges pour son implication au sein de la commune et bienvenue à Patrice!



ERRATUM

Suite à l'article sur les sentiers dans le numéro de Mars/Avril, les membres du bureau de l'ACCA ont souhaité que la commission communication apporte quelques précisions rectificatives:

- * Les chasseurs ont l'obligation de ramasser les douilles utilisées. D'ailleurs l'ACCA de Saint-Aupre a déjà organisé bénévolement des actions de dépollution dans la commune : Enlèvement et évacuation des carcasses de voitures, ramassage de détritus.....
- * Il n'y a pas eu de conflits d'usage de territoire entre les Foulées de Crossey et les chasseurs comme indiqué dans l'article. Les associations se mettent en relation pour que les différents événements se passent pour le mieux tout en respectant le loisir de chacun.

ETAT CIVIL

Naissances

28/02 Tessa CASTELLANI
Le Chevalier
16/03 Louna GOMES
Le Grand Terroir
19/04 Marceau BULAND
Pierre CHAVE

Décès

10/04 Jean Pierre PEYRE
Les Verneys



LISTE DES DELIBERATIONS

Consultables en mairie aux horaires d'ouverture au public

Séance du 23 mars 2015

- * Approbation du compte administratif 2014
- * Approbation du compte de gestion 2014
- * Affectation du résultat 2014
- * Fixation des taux d'imposition 2015
- * Vote des subventions aux associations
- * Vote de la subvention au C.C.A.S
- * Vote du budget 2015
- * Adhésion de la commune à l'Association du Personnel du Pays Voironnais

- * Autorisation de signature d'une convention avec le service mutualisé d'instruction des autorisations d'urbanisme (ADS)
- * Renouvellement de la convention de mutualisation d'archivage avec le Pays Voironnais
- * Renouvellement de la convention de mise à disposition de personnels et matériels de maintenance et travaux avec le Pays Voironnais
- * Autorisation de signer les compromis et actes de vente pour les terrains de la Croix Rouge.
- * Autorisation de signer une déclaration d'intention d'aliéner dans le cadre d'un droit de préemption renforcé.

OFFRE D'EMPLOI

Afin d'assister son agent technique et d'assurer la continuité de ce service durant la période estivale (juin/juillet/août), la commune de Saint-Aupre recherche dans le cadre d'un emploi d'été, un(e) :

AGENT TECHNIQUE POLYVALENT

Missions : vous participerez aux entretiens des voiries, travaux de tonte, travaux d'arrosage, petit entretien en bâtiments, réparations diverses, travaux de peinture... et tout autres travaux ponctuels.

Profil :

- sens du service public et du travail en équipe
- goût pour l'effort physique

- capacités d'adaptation
- permis B indispensable

Conditions de l'emploi :

- Statut : CDD
- Temps de travail : 22H50 avec possibilité d'heures complémentaires.
- Rémunération : SMIC

Date limite d'envoi des candidatures : 26/05/2015

Merci d'adresser votre candidature à :

M. le Maire de Saint-Aupre
Mairie de Saint-Aupre, 72 route de Champtoraz
38960 SAINT AUPRE

VIDANGE ET CURAGE DU LAGUNAGE

Vous l'avez sans doute constaté depuis mi mars, des engins un peu spéciaux s'activent autour des lagunages. Ceci n'a rien d'anodin.



La centrifugeuse qui sépare les boues des eaux usées, les filtres et les bacs de récupération

En effet depuis cette date, les Services du Pays Voironnais ont mis en place la vidange et le curage du lagunage. Créé depuis bientôt 30 ans, celui-ci

n'avait plus la capacité de traiter les eaux usées de Saint-Aupre. Les eaux qui s'y déversaient vont désormais dans le réseau de tout à l'égout pour être acheminées et retraitées par la station intercommunale d'Agantis.

Ces travaux, réalisés par l'entreprise bretonne LE FLOCH DEPOLLUTION, consistent à aspirer les boues liquides, à l'aide d'une barge aspirante pour les transformer en boues solides. Ces boues solides sont ensuite analysées

et envoyées par camion au compostage ou dans une usine de retraitement. Pour l'instant, tout se passe comme prévu, hormis quelques désagréments causés par la présence de lingettes venant boucher les filtres et la pompe. Cela montre que ces lingettes ne sont pas ou difficilement biodégradables et particulièrement polluantes.

Une fois assaini, le site ainsi nettoyé aura pour vocation de revenir à un état naturel.

Puis viendra le temps de la réhabilitation du site avec comme principal objectif celui de conserver ses propriétés de zone humide, celui aussi de ne pas bouleverser l'équilibre existant qui s'est installé depuis la mise en service des lagunages. Il faudra aussi préserver les activités qui sont pratiquées dans cet environnement (agriculture, fauchage, élevage). Une concertation doit s'engager avec les élus, les services compétents du Pays Voironnais, les organismes de gestion de l'ENS (espace naturel sensible) et les usagers de ce site (agriculteurs, chasseurs). Ce projet une fois élaboré sera mis en œuvre et financé par le Pays Voironnais.

La renouée du Japon, une plante envahissante dangereuse :

Cette plante colonise notre département d'une façon inquiétante. A Saint-Aupre, on est encore « relativement » préservé mais plus pour longtemps. Et l'on peut encore agir !...



Cette plante a été introduite en France au 19^e siècle, mais c'est depuis 10 ans qu'elle a fortement et dangereusement colonisé notre département. Sur certains secteurs, les surfaces envahies doublent chaque année et des kilomètres de berges de nos cours d'eau sont maintenant dégradés, avec de très graves conséquences.

La plante se distingue facilement avec de grandes feuilles vert foncé, en forme grossière de cœur. Les tiges sont creuses et deviennent marron en fin d'été. Les fleurs sont blanches à jaune pâle.

La plante apparaît au début avril et pousse alors très rapidement jusqu'à 3 m en 3 semaines (15 cm par jour). Elle développe comme les bambous un rhizome (réseau de racines) qui se propage rapidement à faible profondeur mais aussi jusqu'à 3 m sous terre, et peut passer sous une route de 4 à 5 m de large.

Elle n'est pas laide, mais le problème qu'elle pose c'est son développement au détriment de toutes les autres

espèces, avec production de toxines dans le sol.

En conséquence, c'est une calamité pour la biodiversité mais plus grave, sur les berges colonisées, elle élimine en 2 à 3 ans la végétation qui les stabilise, entraînant au moment des crues de graves affouillements avec arrachements.

Les conséquences sont une forte aggravation des risques en cas de crue et un coût souvent très élevé pour le confortement des berges. Les morceaux de rhizomes (1 cm suffit) vont alors coloniser le cours d'eau plus en aval ...

Pour la Morge et ses affluents en aval de Voiron, ce sont des centaines de milliers d'Euros qui sont en jeu.

Sur de nombreux territoires c'est déjà trop tard pour agir efficacement, on ne peut plus que ralentir le processus...

A Saint Aupre, avec une vigilance de tous, on peut encore agir. En vous promenant, si vous repérez un massif, pourriez-vous déposer un petit plan de localisation explicite dans la boîte aux lettres de la Mairie, en marquant sur votre document « Renouée ».

Son éradication doit se faire par la fauche car l'arrachage risque de faire plus de mal que de bien en cassant les rhizomes (on aura ensuite un ou plusieurs plants de plus...). L'élimination des coupes est souhaitable car cette plante est apte sur plusieurs jours au bouturage (si l'on doit laisser sur site des plants coupés, il faut les laisser à un endroit au soleil où ils vont rapidement se dessécher et donc pas au contact de la terre humide).

Pour plus d'info : www.savoie.fr/aides-et-service-fiche/id.../2758-infos-pratiques.htm

LA VIE DES COMMISSIONS



Barbara JOACHIM

COMMISSION VIE ASSOCIATIVE ET CULTURELLE

Réunion avec les associations le 27 avril 2015



Pierre GALLAND

La commission vie associative et culturelle a organisé sa rencontre annuelle avec les associations de Saint-Aupre et du bassin de vie utilisant les locaux du village le lundi 27 avril 2015. A l'ordre du jour : réservation des salles pour l'année 2015-2016, informations diverses (soutien de la commission aux associations, les outils mis à leur disposition...) mais aussi rappel des règles : état des lieux de la salle, gestion du stationnement....

L'échange fut riche et constructif et nous avons eu une belle présentation de l'association Les Citrons Ficelés, association de spéléologie.



Je vais vous faire une confidence...

« Connaissez-vous l'histoire de Saint-Aupre ? Peut-être connaissez-vous le Saint-Aupre d'aujourd'hui, avec son école, ses deux églises, ses 1000 et quelques habitants.

Mais le Saint-Aupre de nos parents, de nos grands-parents et arrière-grands-parents ?

Remontons ensemble le cours du temps. Saint-Aupre, commune édifiée au XI^e siècle, est un village situé dans le cœur de la chartreuse bordé de champs et entouré de montagnes. » (...) « Saint-Aupre, dans ce cadre où transparaît la tranquillité champêtre, a pourtant eu aussi son lot de péripéties, au gré des mouvements de l'Histoire. Chacune des personnes y ayant habité a donné à ce village son souffle de vie, son histoire dans la Grande Histoire ». (...) Une époque où la convivialité et le lien entre les personnes étaient entretenus dans le seul lieu de rencontre : les bistrots... ».

En exclusivité le tout début de la pièce que joue une trentaine de participants de la troupe. Ils ont entre 7 et 50 ans. Ils sont engagés, joyeux, curieux, talentueux et beaux ! Et ils représentent peut être vos portraits !

Vous voulez participer à l'aventure ? Des ateliers vous tendent les bras : déco, couture, organisation, animation... rapprochez vous de nous, faites vous connaître auprès de la mairie.

Réservez dès à présent votre prochain numéro du petit monde Saint-Aupre pour la suite des confidences !

Quel bavard ce tilleul !!

Pour la troupe du tilleul m'a dit
Barbara 04 76 06 09 93

Is vous ont régalé pour la foire aux chèvres
Avec leurs instruments et leur musique festive

Les FASILAS

(<http://fasilamusic.wix.com/fasilamusic>)

On les retrouve
chez Maud et Cédric (à la stabule, 1056 route de Miribel)

Pour un apéro musique dinatoire à la ferme :

Grillades, fromages et autres produits locaux,
Bonne humeur, convivialité et bottes de paille...

Ça promet un bon moment comme on les aime !!!!

C'est le dimanche 5 juillet à 19H00





COMMISSION VOIRIE-PATRIMOINE ET CENTRE COMMUNAL D'ACTIONS SO- CIALES



Véronique MICHALLAT

La Mairie de Saint-Aupre propose à la location un appartement type F4 au 53 rue de la madière :

- * 90m², sous combles avec une grande pièce de vie
- * 3 chambres
- * Entièrement rénové
- * 3ème étage sans ascenseur
- * Libre à partir du 1er juin
- * Loyer : 480 euros charges NON incluses



Si vous êtes intéressés, merci d'adresser votre candidature qui sera étudiée en commission du CCAS :

Mairie de Saint-Aupre - CCAS
72 Route du Champtoraz -
38960 Saint-Aupre

La commune met en vente un terrain constructible sur le secteur de la Croix Rouge .

Surface : 1162 m²
Prix : 48500 euros

Si vous êtes intéressé(e)s merci de prendre contact avec la mairie.



Thérèse RIONDET

COMMISSION ENFANCE - JEUNESSE

Dans le cadre de la garderie périscolaire, la commune souhaiterait trouver des bénévoles pour assurer l'aide aux devoirs à quelques enfants de classes élémentaires, dont les parents rentrent tard du travail.

Horaire : de 17 à 18 h, à compter de septembre 2015.
Votre engagement peut être sur une seule période de vacances à vacances ou sur plusieurs. Vous aimez le contact avec les enfants, vous avez peut-être déjà enseigné ou vous êtes passionné(e) par les apprentissages scolaires, n'hésitez pas à contacter la mairie.

Appel à dons de jeux

Vos enfants ont grandi... Si vous êtes en possession de jeux en bon état, nos enfants de l'école du Tilleul seraient ravis de les découvrir en garderie !!!

Vous pouvez les déposer auprès de nos agents en charge de la garderie. Merci d'avance !



Julie BILLION-GRAND

COMMISSION COMMUNICATION

Après quelques mois de parution de notre Petit Bulletin (bimestriel), nous nous sommes aperçus qu'en distribuant le journal au 15 du mois, les lecteurs manquaient les informations de la première quinzaine. Exemple, parmi d'autres, pour ce mois de mai les horaires de la cérémonie du 8 mai. Aussi la commission vous proposera à partir du mois de juillet, une distribution première semaine des mois impairs. **La date d'envoi des articles changent donc : le 15 du mois qui précède la parution : soit les 15/06 ; 15/08 ; 15/10 ; 15/12 ; 15/02 ; 15/04**

LA VIE DU VILLAGE

Sauvetage des amphibiens à Saint-Aupre : bilan



Dès mars 2002, des habitants de Miribel les Echelles ont signalé d'importants écrasements d'amphibiens sur la D49 au-dessus du lagunage.

De nombreuses personnes ont pu constater les années suivantes que ces écrasements en période de reproduction continuaient et la mise

en place de panneaux temporaires de signalisation routière avertissant les automobilistes n'a eu malheureusement que peu d'effet.

Le même constat était fait concernant la route de la Maladière. Le conseil municipal a donc pris la décision de fermer cette route au sud du marais durant la nuit de fin février à fin mars afin d'éviter la destruction de ces animaux, particulièrement de salamandres et crapauds communs.

Cette mesure appliquée depuis quatre ans, s'est avérée efficace. L'arrêté de fermeture de la route, mal compris les deux premières années, est de mieux en mieux respecté au fil du temps. Les écrasements sont devenus rares.

Le Pic Vert, association de protection de l'environnement, qui participe aux réunions de la plateforme environnement du Parc Naturel Régional de Chartreuse, a proposé de mettre en place cette année une opération concrète de protection des amphibiens de Saint-Aupre sur la D49.

Le Conseil Général et la LPO Isère (ligue de protection des

oiseaux) ont été sollicités pour avis et conseils et la CAPV a accepté de mettre à disposition le matériel (Filets, seaux, piquets, isolateurs). L'opération devenait d'autant plus urgente que la CAPV, gestionnaire du lagunage, devait réaliser un curage des bassins pendant la période de reproduction des amphibiens.

18 volontaires bénévoles ont participé à la mise en place des seaux enterrés et des filets le 18 février 2015 et à la récolte des animaux piégés dans les seaux tous les matins à 8h jusqu'au 1er avril pour les emmener dans le marais de Saint-Aupre en aval du lagunage en chantier. A signaler que ces volontaires ont beaucoup appris au cours de ces rendez-vous quotidiens qui étaient l'occasion pour les spécialistes de partager leur science et leur savoir, à propos des amphibiens mais aussi de la faune et la flore en général, permettant une prise de conscience de la richesse de notre patrimoine environnemental.

Voilà le résultat :

156 crapauds communs, 4 grenouilles agiles, 27 grenouilles rousses, 1 triton alpestre et 1 triton palmé ont été sauvés. Le dispositif a été enlevé le mercredi 1er avril et l'opération sera reconduite au moins 3 années.

Un grand merci à l'association Le Pic Vert et aux deux propriétaires de terrain qui ont permis cette action de sauvegarde de notre patrimoine.

Pour l'année prochaine, ce dispositif sera remis en place et amélioré et les volontaires désirant participer seront les bienvenus.

19 Mars 2015



Le 19 mars 2015 a eu lieu la commémoration pour les victimes de la guerre d'Algérie, et des combattants en Tunisie et au Maroc.

Après les dépôts de gerbes, nous avons entendu les discours du secrétaire d'état aux anciens combattants (lu par Monsieur le Maire), celui de l'association d'anciens combattants et enfin le mot du maire qui s'est clôturé sur une invitation au pot de l'amitié.

Nettoyage des monuments aux morts et croix de Saint-Aupre

Un grand merci à Bernard Billion-Grand et Maurice Delphin qui continuent le nettoyage des monuments de notre village. La tâche est rude mais quel plaisir pour les yeux une fois le travail accompli!



Ci-contre le monument aux morts de Saint-Aupre le Haut.



Bien vivre ensemble....

Le printemps est là et avec les beaux jours, nous aimons tous prendre soin de nos extérieurs... Cependant, afin de ne pas nuire à votre voisinage nous vous rappelons quelques règles à respecter :

Jours ouvrables :

8H30 - 12H00 et 14H00 - 19H30

Samedi :

9H00 - 12H00 et 15H00 - 19H00

Dimanche et Jours Fériés :

10H00 - 12H00



* Respecter les horaires de tonte et de bricolage « bruyant » (arrêté préfectoral):

* Ne pas faire de feu et emmener vos déchets verts à la déchetterie!

LES PETITS ARTICLES DU TILLEUL *(écrits par les élèves de l'école)*

Concert de jazz

Jeudi 12 mars, nous sommes allés voir un concert de jazz à la salle des fêtes de Saint-Aupre.



Le groupe qui jouait était "les swingirls". Il est composé de 3 filles: Betty-Lou, Mary et Jean. Leur slogan est "jazzy, girly, funny". Jean jouait de la guitare, Mary jouait du violon et Betty-Lou jouait du mélodicas, une espèce de trompette-piano !

Elles chantaient comme dans les années 40. Elles ont chanté une chanson de Michaël Jackson à la manière des années 40.

On a bien aimé parce qu'elles chantaient très bien et parce qu'elles nous faisaient rigoler en faisant des grimaces et en faisant semblant de se disputer.

En plus, à la fin on a même dansé. Et Christine dansait avec Pierre.

La classe de Grande Section/CP

Jeudi 12 mars 2015, les élèves de l'école de Saint-Aupre ont assisté à un concert de jazz, interprété par les Swingirls. Le trio est composé de Mary, Betty-Lou et Jean.

Leur slogan est : jazzy, girly, funny.

Elles ont chanté des chansons des années 40 dans le style "close harmony". Elles ont aussi repris des chansons de Michael Jackson, Abba, France Gall et Mylène Farmer en les interprétant aussi dans le style "close harmony".

Le close harmony consiste à chanter à trois voix, avec trois tonalités différentes (la voix "normale", la voix aigüe et la voix grave), tout en swinguant.

Elles étaient habillées dans le style des années 40, avec

des fleurs rouges dans les cheveux et des tenues rouges, noires, grises et blanches.

Jean jouait de la guitare, Betty-Lou jouait du kazoo et du mélodicas et Mary jouait du violon et du kazoo.

On a passé un très bon moment parce qu'elles avaient de belles voix et beaucoup d'humour.

La classe de CM1/CM2



Le ski de fond :

Nous sommes allés à La Ruchère avec Yann, notre gentil professeur de ski de fond, nous nous sommes entraînés, nous avons aussi fait du biathlon avec des carabines laser !

Lors de la dernière séance, nous avons fait un petit concours de biathlon avec une remise de diplôme en fonction de nos résultats.

Nous avons appris à monter en escalier et en canard, à mettre nos skis et nos dragonnes.

Pendant ces 5 séances nous avons passé de bons moments, on s'est amélioré, bien amusé, souvent dans la poudreuse, on est aussi parfois tombé surtout dans les descentes et les bosses.



Ping-pong

Alain est notre gentil professeur, après avoir découvert comment tenir la raquette, on a été réparti en 4 équipes de couleurs différentes, on a jonglé avec des ballons, des grosses (voir énormes) et petites balles dures ou en mousse, mais aussi avec de vraies balles ; des jeux de précision, il fallait viser un certain nombre d'objets gros ou petits posés sur la table, le jeu des « tables musicales » était amusant, on a appris à servir, le tennis de table c'est bien !!!!!



LA VIE ASSOCIATIVE



SOU DES ECOLES

Le sou des écoles de Saint-Aupre a organisé son loto le samedi 28 mars 2015 à la salle polyvalente de Saint -Aupre. Ce fut un véritable succès et le sou remercie tous les parents ayant participé à l'organisation et donc à la réussite de cette soirée.



Prochain rendez-vous : la 18ème Rando du Hibou qui aura lieu le 21 juin.



Les Zébulons

Les zébulons vous invitent à leur **assemblée générale** qui se tiendra le **9 juin à 20H00** à la mairie de Saint-

Etienne de Crossey.

[Www.leszebulons.fr](http://www.leszebulons.fr)

La Vache a rangé ses skis et sorti ses boules pour vous annoncer le traditionnel



CONCOURS DE PETANQUE du Foyer Sully !



Rejoignez-nous le **samedi 27 juin 2015** à **13h place de l'église** pour partager un moment de convivialité en famille ou entre amis !

Clôture de la journée par la remise des prix avec buvette, sono et barbeuk, ambiance assurée !

Inscriptions en doublette 5€ par personne

Contact mail : foyersully@gmail.com Blog : <http://foyersully.blogspot.fr/>

Ne pas jeter sur la voie publique

CONCERT DE LA STEPHANELLE

La Chorale La Stéphanelle, dirigée par Annabelle ALESSANDRONI et le Chœur de Femmes « Les Sittelles » de Voiron, dirigée par Mauricio MONTUFAR donneront un concert en l'Eglise de Saint Etienne de Crossey le Samedi 30 mai à 20 h 30. Participation libre.

www.choralelastephanelle.fr



Dynamique Gym



Notre AG a eu lieu le jeudi 2/04/2015 en présence de nombreux adhérents : nous vous en remercions. Notre président Michel Choquet qui s'est largement investi dans sa mission pendant 6 ans laisse sa

place à Colette Perrin. Un grand merci à Michel et bienvenue à Colette. Les membres du bureau, bénévoles, ne sont plus que 5 et aimeraient étoffer l'équipe pour faciliter la gestion de l'association.

Le 12 juin : n'oubliez pas de venir vous inscrire pour l'année prochaine avec votre fiche d'inscription, certificat

médical et règlement (pas d'inscription si dossier incomplet). Ce sera un moment d'échange dans la convivialité, accompagné d'un verre et de quelques amuse-gueules. Si vous ne pouvez pas venir le 12 juin ; vous pourrez vous inscrire le jour du forum des associations à la rentrée. <http://dynamiquegym-crossey.over-blog.com/>

Nous pourrions également profiter des propositions culinaires et rafraîchissantes du *Bistroloco* des jeunes de l'AEJ !

**SAISON CULTURELLE SAINT ÉTIENNE DE CROSSEY
« AU FIL DES VOIX »**

CONCERT ROCK AVEC SELFISH DOLL ET PEPPERJELLY
Vendredi 22 mai 20h30 salle des fêtes de Saint Etienne de Crossey En collaboration avec TREMA (Tremplin Musiques Actuelles)

Salle de fêtes. Tarifs : 9 €, 7 € et 5 €. Réservations conseillées au 04 76 06 00 96 ou bibliotheque@crosssey.org



En clôture de la saison culturelle, une soirée pleine d'énergie pop-rock. Dans un univers rythmé aux sons vintage, les Delfish Doll nous enchanteront avec leurs mélodies et leur « pêche » sur scène, puis les PepperJelly nous proposeront leurs créations où se mélangent des influences électro-rock avec un zeste de world music.

Envie de partir en vacances entre potes ?



te propose un ...

... Coup de pouce !

Conditions

- avoir entre 16 et 21 ans,
- être seul ou en groupe,
- au moins un jeune de Crossey ou de Saint-Aupre.

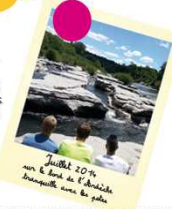
AEJ t'aide

- à concevoir ton séjour,
- à bien préparer ton départ et mieux vivre ton séjour,
- t'apporte une aide financière et matérielle.

Comment faire ?

1. Rencontrer Amélie pour expliquer le projet et définir les besoins,
2. Remplir un dossier Coup de pouce et le présenter devant un jury,
3. Partager son expérience au retour.

« Nous sommes partis en train en direction de l'Orléans le 5 juillet 2014. Ornés sur place (après maillots et lunettes plongées), nous nous installons et commençons à prendre les habitudes qui régneront le reste du séjour. Les paysages (Orléans) ont rempli notre tête de souvenirs, ainsi que nos soirs sur la plage en compagnie de personnes de toutes nationalités. Du final nous nous en rappellerons comme une semaine, possible en indépendance, qui nous aura aidé à apprendre à s'organiser et à s'occuper seuls. »
Paul, Coup de pouce AEJ 2014.



Quand tu veux !

Où tu veux !

SNCF BILLET St-Etienne-CROSSEY / St-AUPRE
A composer avant 31 août au 11h11

A UTILISER C... NI ECHANGE, NI REMBOURSEMENT

Dép: ? à ? Classe 2

Arr: ? à ?

REFIN TARIFF 73824

PREX EUR FRF

CA 201405 12105

50E2FE Dossier QGF IFM Page 1 / 1

Ton billet pour l'aventure !

Besoin d'un coup de pouce pour ton budget vacances ?

au carrefour de la SOLIDARITE



+



=



VESTIBUS

Boutique itinérante
Vêtements - jouets - Accessoires de maison

Mercredi 13 mai

SAINT AUPRE
Salle polyvalente
10h-16h

CONTACT

Unité locale de Voiron-chartreuse
3/5 rue Genevoise 38500 VOIRON
Tél : 04.76.05.08.35
E-mail : ul.voiron@croix-rouge.fr

150 ANS
À VOS CÔTÉS



croix-rouge française

La course de l'Espérance du 16 août au 20 septembre 2015

Nous le savions déjà, notre commune est une commune sportive et comptant de nombreux de sportifs! Dans ce numéro nous faisons la rencontre d'une habitante, Catherine Barzan, qui allie sport et bonne action à travers un projet ambitieux : La Course de l'Espérance!

Explications



Explications

Agée de 50 ans, Catherine originaire du Nord de la France, est issue d'une famille qui malheureusement est porteuse du gène de la Maladie de Charcot (voir encadré). Une partie de sa famille, dont sa mère, a été décimée par la maladie dont l'issue est fatale. Il y a quelques années, Catherine a pris peur, pensant que la maladie faisait son entrée dans sa vie. Les résultats d'examen s'avérant négatifs, elle décide de participer à la lutte contre la Maladie de Charcot à travers l'association Les Papillons de Charcot. Son projet ? Relier Saint-Aupre à Nieppe (Flandres) où sa mère a passé ses derniers instants, et tout ça En courant! Le principe est simple : elle souhaite vendre ses kilomètres (866,44) à travers l'association Les papillons de Charcot. Les fonds récoltés iront intégralement à la recherche médicale et au soutien des familles atteintes par la maladie.

Voici un extrait de l'interview que Madame Barzan a accordé à la Voix du Nord le 15/03/2015

« – Comment avez-vous eu l'idée de ce projet ?

Du côté de ma mère ils sont tous décédés de cette maladie, ma grand-mère, ma mère, à 55 ans, un cousin, à 47 ans, une tante, à 49 ans... Le plus récent c'est mon cousin, il y a

trois ans.

– C'est génétique ?

Il y a plusieurs formes de cette maladie. La nôtre est la forme familiale génétique. J'ai l'épée de Damoclès sur ma tête. Une fois que j'aurai fait ce projet je ferai le test pour savoir si j'ai le gène. La maladie peut toucher sur le tard. Ma dernière tante en vie a été touchée plus tard. Stephen Hawking, physicien très connu, a la forme lente, lui, ça fait 22 ans. Les formes rapides c'est entre 2 et 5 ans ; dans ma famille, c'est en 2 ou 3 ans de temps. La chose atroce c'est qu'on garde toute son intelligence ; on se sent diminuer jour après jour, au niveau musculaire. Pour ma mère, ça a commencé par des picotements dans les jambes, puis les mains.

[...]

– Vous habitez Nieppe ?

Ma mère a vécu à Nieppe de 1988 à 1995, moi aussi. [...]J'ai eu quatre enfants, je suis venue vivre à Armentières en 2004 et suis partie en Isère en 2008. »

– En ayant vos enfants, vous connaissiez ce risque ?

Non, on n'en avait pas parlé dans la famille. On est venu au sujet quand ma tante a eu cette maladie, en 1991 ou 1992. (Ses enfants sont nés en 1988, 1990, 1991 et 1994).

– Vous avez choisi la course ; pourquoi ?

J'adore le sport ; à 50 ans je suis une bonne sportive. Je n'aime pas faire de vélo. Je vais alterner la course et la marche rapide.

– C'est en lien avec votre métier ?

Non, j'ai un CAP de peintre en bâtiment mais je n'ai pas réussi à percer. Je fais une formation de préparatrice de commandes.

– Alors comment ce projet a-t-il germé ?

Durant 6, 7 mois, ça a germé dans ma tête. Je m'entraînais déjà beaucoup pour la marche en faisant des randos. Je me suis mise à courir. J'en ai parlé à mes patrons (formation).

Ils m'ont dit : « C'est très beau ce que tu vas faire, on veut te sponsoriser.

– Concrètement vous avez besoin de quoi ?

On a un camping-car, je cherche une personne pour le conduire, quelqu'un qui a le temps, un retraité (cinq semaines du 16 août au 20 septembre).

– Vous habitez désormais Saint-Aupre, un village...

Il doit y avoir 1 033 habitants. C'est dans la Chartreuse, en contrefort du Jura. J'adore cette région, les montagnes, les lacs. Mes enfants sont à Armentières. Je vais les voir une à deux fois par an.

– Votre trajet ?

L'itinéraire est fait, avec des gens qui vont m'accueillir. C'est le trajet que je prends pour revenir dans le Nord quand je ne prends pas l'autoroute.

– Quel est le rôle de l'association Papillons de Charcot ?

Trouver des sponsors, vendre des cartes postales pour récolter des dons. Je vais vendre mes kilomètres (5 euros le km) ; il y en a 866,44 en tout.

– Cela représente combien de km par jour ?

Entre 30 et 50 km. C'est jouable : 15 km en courant je les fais facilement. Je fais attention au niveau cardio. Une fois j'ai fait 9 h en montagne.

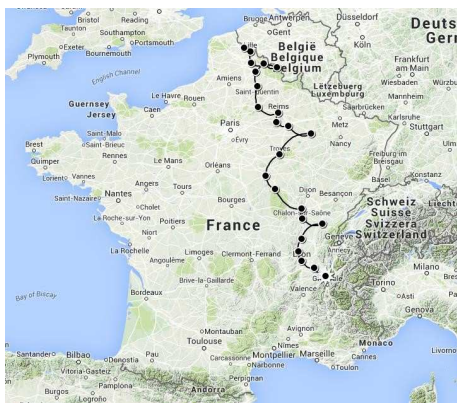
– Vous n'êtes pas seule dans ce projet ?

Non j'ai mon ami, des amis marathoniens, du monde qui me conseille. J'ai fait des tests cardiaques. Je suis à fond pour cette maladie mais je me préserve aussi. Chez nous, les anciens, à 78 ans, marchent encore bien des 20 km.

– Vous aimez l'aventure ?

J'adore l'aventure, c'est mon côté italien (par mon père). Ma mère était belge.

PROPOS RECUEILLIS PAR CATHERINE QUÉTELARD »



Pour aider Catherine Barzan dans son projet :

Elle toujours en recherche de sponsor et d'un conducteur qui la suivrait du 16 août au 20 septembre tout au long du parcours.

Vous pouvez contacter la mairie qui se chargera de vous mettre en relation avec Madame Barzan.

Vous pouvez aussi visiter sa page Facebook et la page des Papillons de Charcot:



La course de l'espérance ; www.lespapillonsdecharcot.com

Nous referons un point sur ce projet dans le numéro de Juillet/Août

La maladie de Charcot ou Sclérose Latérale Amyotrophique (SLA)

Décrite en France en 1869 par le neurologue, le professeur Charcot¹, la Sclérose Latérale Amyotrophique est aussi appelée maladie de Lou Gehrig² aux Etats-Unis.

La maladie est caractérisée par la dégénérescence des motoneurones³, centraux ou périphériques, les cellules nerveuses qui commandent les muscles volontaires (type biceps, muscles de la cuisse ...). Elle mène à une fonte musculaire. Elle est la maladie la plus importante du motoneurone.

Il est impossible de prédire la vitesse, ni les modalités d'évolution de la maladie, empêchant donc les neurologues de faire un pronostic précis. Cette affection existe sous de nombreuses formes et chacune à son évolution propre. Ce qui fait que chaque malade est un cas unique. On arrive tout de même à mettre en évidence 2 formes initiales :

si les membres inférieurs et/ou supérieurs sont touchés, c'est la forme spinale ;

si le bulbe rachidien et le tronc cérébral sont touchés, cela entraîne des troubles de la déglutition et/ou de la parole, c'est la forme à début tubulaire.

5 à 10% des cas sont dit « de forme familiale » ou héréditaire, qui est en

fait une mutation génétique .

3 nouveaux cas par jour sont diagnostiqués.

C'est la maladie neurologique chronique la plus fréquente après la maladie d'Alzheimer.

La SLA touche habituellement les adultes entre 50 et 70 ans, mais il y a de plus en plus de cas plus jeunes.

On ne sait pas encore guérir cette maladie. Par contre, depuis 1997, il existe un médicament commercialisé qui permet d'en ralentir l'évolution.

La rééducation reste le traitement le plus adapté. Elle vise au maintien des fonctions physiques et orthophoniques restantes.

Les autres traitements sont conçus pour soulager et améliorer la vie des patients.

La médiatisation

AFM – Téléthon

Ice Bucket Challenge Initié par Pat QUINN, 30 ans atteint de SLA, le défi du seau d'eau glacée a permis de relancer la collecte de dons. Le principe repose sur le partage vidéo : une personne appelée à honorer le défi, doit se verser ou se faire verser un seau d'eau glacée (et les glaçons qui vont avec parfois) sur la tête. Si elle se livre à l'exploit, elle peut à son tour désigner un nombre maximum de 3 personnes qui devront imiter son geste dans les 24 heures qui suivent. A défaut, elles devront verser un don de 100 dollars à l'association ALS. Beaucoup

ont fait les deux.

1 – Jean-Martin CHARCOT (1825 – 1893) Professeur en neurologie, anatomie pathologique et psychopathologie. Il a été l'un des plus illustres médecins de la fin du XIXème siècle et le fondateur de l'école de neurologie de l'Hôpital de la Salpêtrière à Paris.

2 – Lou GEHRIG (1903 – 1941) Surnommé « The Iron Horse », ce joueur américain de baseball a évolué en Ligue Majeure pour l'équipe des Yankees de New York. Il a été élu 2 fois meilleur joueur de Ligue Majeure.

3 – Les motoneurones ou neurones moteur Un motoneurone est une cellule nerveuse qui est directement connectée à un muscle et qui commande sa contraction. Les neurones moteur sont situés dans le cerveau et la moëlle épinière. Leur rôle consiste à relayer les signaux du cerveau vers l'ensemble des muscles du corps pour contrôler les mouvements.

Malades célèbres

Lou GEHRIG

Joueur américain de baseball

Mao Tsé TOUNG (1893 – 1976)

Dimitri CHOSTAKOVITCH (1906 – 1975) Compositeur russe

David NIVEN (1910- 1983) Acteur britannique

Stephen HAWKINS (1942)

Physicien théoricien, astrophysicien et cosmologiste britannique, il a mené des travaux sur les trous noirs.

Jérome GOLMARD

Joueur de tennis français

LE PORTRAIT

Une octogénaire dynamique et bien dans ses pieds !



D'origine polonaise, Christine Loulelis ne s'arrête jamais à 79 ans passés ! Pratique la gymnastique et l'athlétisme depuis sa jeunesse, elle se convertit à l'âge de 55 ans au marathon qu'elle commence par celui de NEW YORK, rien de moins... Depuis, et jusqu'à plus de 70 ans elle court

plus de 30 marathons en terminant souvent première femme de sa catégorie V3 : bravo à cette femme de caractère !

Christine Loulelis s'installe à Saint-Aupre il y a 3 ans pour se rapprocher de sa fille et de ses petits-enfants. Il faut dire qu'à près de 80 ans, son médecin lui ayant interdit de courir, comment s'occuper pour cette femme qui, enfant garçon manqué, battait la campagne au milieu de ses 3 frères ? C'est ainsi qu'elle devint très endurante !

Membre de l'ASPTT de Grenoble où elle fait ses premières armes, c'est l'amitié avec Jean Gilles Boussiquet, champion du monde de course à pied de grand fond, qui va tout changer. Avec son équipe de Meylan Sport, dont elle est présidente, elle prépare New York et Paris qu'elle fera deux fois chacun, à l'aide d'un entraînement intense.

Ainsi, elle enchaîne les marathons locaux et internationaux

Saint-Egrève qu'elle trouve très dur, Lyon très roulant, Grenoble-Vizille où elle est 1^{ère}, etc..., elle les fera à de nombreuses reprises. A Rome, en 1998, la doyenne, elle réalise sa plus belle performance en terminant 1^{ère} de sa catégorie avec des chaussures non adaptées aux pavés dont les rues sont couvertes... A New York, en 1990, ignorant l'absence de ravitaillement, elle termine la course au bord de l'épuisement... A Lausanne au milieu des vignes au bord du lac Léman : magnifique ! Elle va même réaliser 2 marathons dans une seule semaine et un autre de 60 km...

S'arrêter ?

Elle fera désormais profiter ses 2 petits-enfants de son dynamisme légendaire !

Merci Christine !!!



Christine dépasse les hommes au marathon de Rome



Christine au finish du marathon de New-York



**Vous êtes retraité (e)
Vous vous sentez isolé(e),
Vous avez besoin de présence,
d'échanges ...**

Dans un logement devenu trop grand et trop silencieux, la solitude est parfois difficile à supporter ...

L'association DiGi (Domicile inter-Génération isérois) en partenariat avec les communes du Pays Voironnais, répond à ces besoins de partages :

Une personne âgée peut poursuivre sa vie à domicile en offrant une chambre meublée à un jeune qui, lui, s'engage à une présence bienveillante, rassurante et à

de menus services au quotidien.

Les professionnels de l'Association :

- vous rencontrent à domicile afin de vous présenter son action et de cerner vos attentes
- accompagnent et sécurisent la mise en place humaine et contractuelle de la cohabitation
- assurent le suivi régulier durant toute la cohabitation.

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS :

DiGi

**1, Place de Metz - 38000 Grenoble
Tel : 04 76 03 24 18 - Site internet : digi38.org**



A partir du 1er juin, et jusqu'au 31 octobre, les jours et horaires d'ouverture des déchèteries évoluent :

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
La Buisse	8h30 à 12h et 13h30 à 18h30					
Coublevie	13h30 à 18h30					
Moirans Tullins Le Pin St-Nicolas de Macherin	13h30 à 18h30	Fermé	13h30 à 18h30	Fermé	13h30 à 18h30	8h30 à 12h et 13h à 18h
Rives* Montferriat	Fermé	13h30 à 18h30	Fermé	13h30 à 18h30	13h30 à 18h30	

*La déchèterie de Rives a changé ses jours d'ouverture: elle ouvre le mardi et jeudi au lieu du lundi et mercredi.

Extension du contrôle d'accès à la déchèterie

Après un an de fonctionnement, 6082 usagers dont 5749 particuliers, ont pu tester le nouveau dispositif de contrôle d'accès à la déchèterie de La Buisse dont le bilan s'avère positif...

Une circulation plus fluide sur les quais, un temps d'attente réduit avant d'accéder aux bennes, une amélioration de la sécurité des usagers et du personnel, une meilleure identification des professionnels venant déposer leurs déchets et donc des recettes supplémentaires...

Les élus ont donc souhaité étendre progressivement ce dispositif à l'ensemble des déchèteries du territoire. Trois sites seront donc équipés en 2015 : le 1^{er} juin à

Tullins, le 1^{er} octobre à Rives et le 1^{er} décembre à Coublevie.

Le contrôle d'accès, c'est quoi ?

L'accès à la déchèterie est fermé par une double barrière. Leur ouverture sera permise grâce à un dispositif de reconnaissance des plaques minéralogiques. Pour entrer, le véhicule devra donc au préalable être inscrit pour être reconnu et permettre l'ouverture des barrières.

L'accès est gratuit pour les particuliers domiciliés sur le territoire. L'accès est payant pour les particuliers domiciliés en dehors du territoire et pour les professionnels.

Pour s'inscrire :

par mail :

inscription.decheterie@paysvoironnais.com, par courrier ou à l'accueil du centre Technique de Coublevie.

- remise du formulaire et des documents en main propre sur la déchèterie concernée à partir du : 4 mai à Tullins, 1^{er} septembre à Rives et 2 novembre à Coublevie.

A noter : L'inscription est valable pour l'ensemble des sites équipés du contrôle d'accès.

Participez à la semaine du développement durable, du 29 mai au 6 juin 2015 :

les Maîtres et Guides compositeurs de la Communauté du Pays Voironnais vous invitent sur 4 déchèteries pour vous aider à valoriser vos déchets verts :

- Le vendredi 29 mai et 1er juin de 14h à 18h à Le Pin
- Le samedi 30 mai de 9h à 12h et 13h30 à 18h à Tullins.
- Le vendredi 5 juin de 9h à 12h et de 13h30 à 18h à La Buisse
- Le samedi 6 juin de 9h à 12h et de 13h30 à 18h à Saint Nicolas de Macherin.

A VOS AGENDAS !



- 13 mai** : Vestibus
Salle polyvalente
- 16 et 17 mai** : Exposition Croqu'arts
Salle Polyvalente
- 29 mai** : Loto de l'AEJ
19H00 Salle polyvalente
- 18 juin** : Vernissage exposition Reflex
Image
18H00 Salle Polyvalente
- 21 juin** : 18ème Rando du Hibou
- 27 juin** : Concours de pétanque Foyer
Sully
13H00 : place du village
- 5 juillet** : Concert à la stabul de Maud et
Cédric 19H00



- 29 et 30 mai** : Théâtre La Jouée
20H30
- 20 juin** : Kermesse et fête de l'école

St Etienne de Crossey

- 17 mai** : Club canin - concours d'agility
8h00 - 18h00
- 21 mai** : Atelier illustration jeunesse
Avec Alexandra Huard
17H00 - 18H00 Bibliothèque
- 22 mai** : Saison culturelle Concert Rock
20H30 Salle des Fêtes
- 29 mai** : Don du sang
17H00 - 20H00 Salle des fêtes
- 30 mai** : Concert La Stephanelle
20H30 Eglise
- 3 juin** : Passage du rally des princesses
9H45—11H45 Village
- 5 / 6 juin** : Spectacle MPT
20H00 Salle des Fêtes
- 9 juin** : AG des Zébulons
20H00 Salle du Conseil
- 12 juin** : Soirée inscription Dynamic Gym
18H30 Salle des Fêtes
- 20 juin** : MPT Scène ouverte
18H00 - 20H00 Cour de la mairie
- 27 juin** : Inscriptions MPT
9H00 - 12H00 MPT

Du 1er au 30 juin : Exposition des 27è
mes rencontres pho-
tographiques du Voi-
ronnais
Hall de la Mairie

« Mieux vaut être bien accompagné que tout seul. »
(Proverbe Québécois)

CHANGÉZ de **mobilité**
COVOITUREZ

27 MAI MERCREDI
11H À 18H30
Café Routière Voiron

ANIMATION DÉCOUVERTE

- On calcule le coût de votre voiture...
- avec des solutions pour économiser!

www.ecovoiturage.itinisiere.fr

Les transports du Pays Voironnais

La mairie de Saint-Aupre souhaite la bienvenue à une nouvelle entreprise :



« Faites émerger votre beauté
Soins de beauté, soins de bien-être
Conseil en image
Des soins pour vous
Des soins chez vous
Dans le secteur voironnais

Marie-France GALAMAND
Esthéticienne à domicile et conseillère en image
06 76 62 30 28
[Www.mariefrance-galamand.com](http://www.mariefrance-galamand.com)

Le Petit Monde de Saint-Aupre n°111

Directeur de Publication :

Pierre DURAND

Tirage : 480 exemplaires

Conception, impression :

Mairie de Saint-Aupre

Bimestriel, Dépôt Légal : à parution

Comité de rédaction : Julie Billion-Grand, Thérèse Riondet, Pierre Galland, Véronique Bally, Allan Irvine, Nadia Jarrige, Philippe Schneider